

Travail frontalier

Août 2018

L'accessibilité des pôles d'emplois de Bâle et du Luxembourg favorise les déplacements des travailleurs frontaliers du Grand Est en transport en commun

Le Grand Est, un marché du travail transfrontalier

Depuis le traité de Rome de 1957, le projet européen s'incarne dans la construction d'un marché du travail garantissant notamment la libre circulation des travailleurs. Cette ambition a grandement favorisé le développement des mobilités professionnelles au sein de l'espace européen.

Seule région métropolitaine à partager ses frontières avec 4 pays (l'Allemagne, la Belgique, le Grand Duché de Luxembourg et la Suisse), sans barrière naturelle majeure contraignant les déplacements des biens et des individus, le Grand Est et son marché du travail profitent pleinement de la construction européenne.

Ainsi, en 2015, près de **167 000 actifs** résidant dans le Grand Est déclarent travailler dans un pays frontalier¹, soit 18 000 de plus qu'en 2006.

Une intensification des flux vers le Luxembourg

Parmi ces travailleurs, 75 000 ont pour destination le Luxembourg (Illu. n°1), dont l'économie dépend grandement du recrutement de travailleurs frontaliers intéressés par des emplois et des salaires attractifs. Entre 2006 et 2015, leur nombre a progressé de plus de 3% par an, un rythme large-

ment supérieur à l'évolution des flux vers la Suisse, 3^{ème} destination des frontaliers résidents du Grand Est et tout autant attractive, et la Belgique, 4^{ème} destination.

2^{ème} destination des travailleurs frontaliers, l'Allemagne recrute cependant de moins en moins de résidents du Grand Est : moins de 46 000 en 2015 contre près de 52 000 en 2006. Plusieurs facteurs expliquent ce mouvement : des écarts de salaires peu significatifs entre la France et l'Allemagne, le départ en retraite d'une génération de frontaliers, la barrière de la langue, etc.

Des départements de plus en plus dépendants du travail frontalier

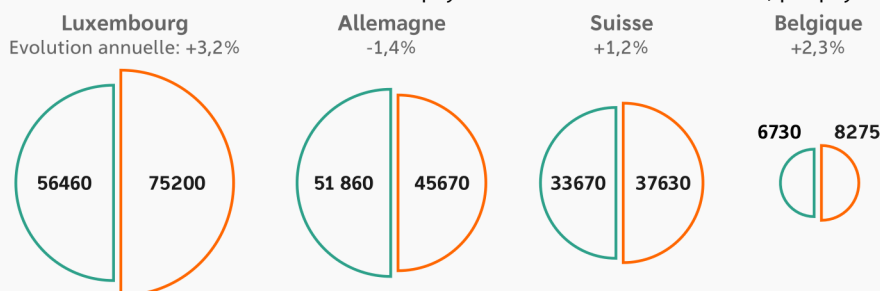
En 2015, 7,4% des actifs occupés² de la région sont des travailleurs frontaliers contre 6,4% en 2006. La part des frontaliers augmente dans tous les départements, sauf dans le Bas-Rhin (Illu. n°2) où ils représentent seulement 5% des actifs.

Toutefois, certains départements sont plus dépendants du phénomène à l'image de la Moselle. 17% des actifs résidents du département travaillent dans un pays voisin, principalement au Luxembourg (12,6%). A l'inverse dans les Ardennes, peu d'actifs profitent de la proximité de la Belgique voire du Luxembourg.

Illustration n°1

Les flux vers les pays frontaliers s'intensifient sauf pour l'Allemagne

Résidents du Grand Est travaillant dans un pays frontalier en 2006 et en 2015, par pays



Source : INSEE RP 2006-2015, champ des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus

SESGARE Grand Est 07/2018

A retenir

167 000

Le nombre de résidents du Grand Est travaillant dans un pays frontalier en 2015

7,4%

La part des actifs résidents du Grand Est travaillant dans un pays frontalier en 2015

L'intensification des flux

vers la Suisse et le Grand Duché de Luxembourg

La Métropolisation

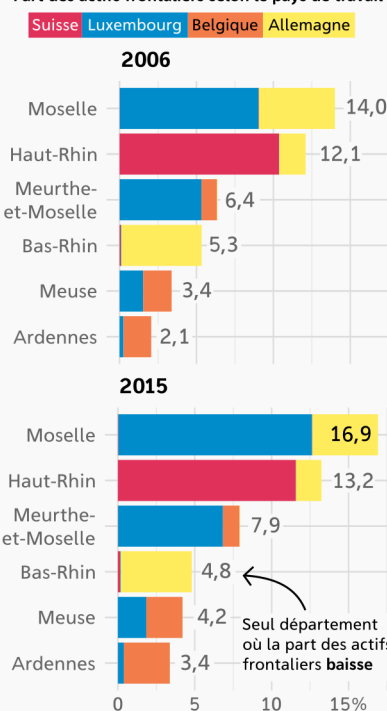
croissante de Bâle et du Luxembourg qui rayonne sur le Grand Est

Illustration n°2

En Moselle, 17% des actifs travaillent dans un pays frontalier

Part des travailleurs frontaliers parmi les actifs occupés selon le département de résidence* et le pays de travail, Grand Est, en 2006 et 2015

Part des actifs frontaliers selon le pays de travail



*Seuls les départements frontaliers sont analysés. Le travail frontalier étant très faible dans l'Aube, la Haute-Marne, la Marne et les Vosges

Source : INSEE RP 2015, champ des actifs ayant un emploi âgés de 15 ou plus

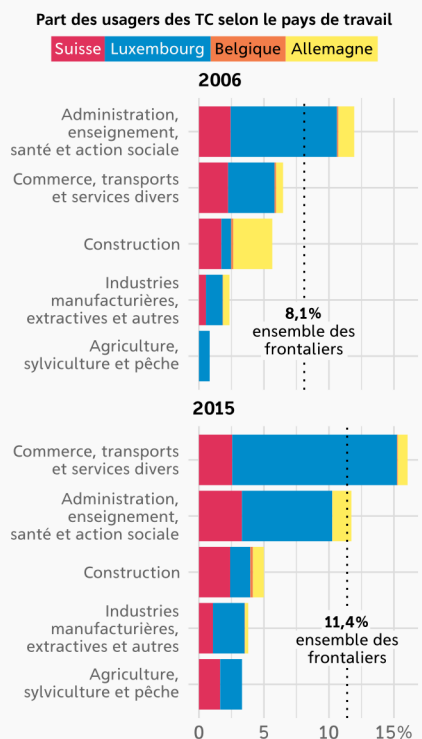
SESGARE Grand Est 07/2018

Bâle et Luxembourg, des pôles au coeur d'espaces transfrontaliers intégrés et connectés qui rayonnent sur le Grand Est

Illustration n°3

L'accès aux emplois urbains du Luxembourg s'accompagne du développement de l'usage des transports en commun

Part des frontaliers résidents du Grand Est utilisant principalement les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, par secteur d'activité et selon pays de travail, en 2006 et 2015

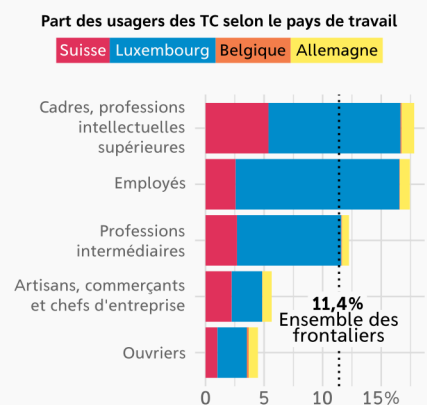


Source : INSEE RP 2006-2015, champ des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus
SESGARE Grand Est 07/2018

Illustration n°4

Les ouvriers utilisent peu les transports en commun

Part des frontaliers résidents du Grand Est utilisant principalement les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, selon leur CSP*, en 2015



*Hors agriculteurs exploitants (nombre peu significatif)

Source : INSEE RP 2006-2015, champ des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus
SESGARE Grand Est 07/2018

La part des frontaliers utilisant les transports en commun progresse

L'organisation des mobilités est centrale dans l'intégration transfrontalière, de surcroît pour les territoires qui gèrent la charge résidentielle du travail frontalier.

Sur les 167 000 frontaliers résidents du Grand Est, plus de 145 000 utilisent principalement leur voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail en 2015³, soit 9 000 de plus qu'en 2006. Si la part de cet usage recule (de 90% à 87%), elle reste supérieure à celle de l'ensemble des actifs résidents de la région qui se déplacent (81%). En parallèle, le recours aux transports en commun progresse. 12 000 en 2006, ils sont 19 000 frontaliers à utiliser principalement ces modes de transport en 2015, soit 11% (Illu n°3).

Toutefois, l'usage des transports en commun varie sensiblement selon la destination des frontaliers, de leurs stratégies résidentielles (accès aux axes routiers, proximité des gares, coût du foncier, etc.) et du secteur d'activité de leur travail.

Luxembourg et Bâle, une métropolisation transfrontalière

Les pôles luxembourgeois et bâlois sont les principaux recruteurs d'actifs résidents du Grand Est. Respectivement 35 000 et 21 000 en 2015 pour les seules villes centres (Carte ci-contre). Leur influence s'étend au-delà de la frontière, s'intensifiant autour des centres urbains (Metz, Thionville, Longwy, Saint-Louis et Mulhouse) et se diffusant dans le périurbain.

En renforçant la connectivité entre les centres, les transports en commun structurent le rayonnement de ces deux pôles d'emplois. L'accessibilité ferroviaire étant complétée, par exemple, par de nombreuses lignes de bus transfrontalières. De fait, c'est dans ces deux espaces métropolisés que les frontaliers mobilisent le plus fréquemment les transports en commun : 18% des navetteurs rejoignant le Luxembourg en 2015 et 11% des navetteurs rejoignant la Suisse.

Ces mobilités s'expliquent également par les secteurs d'activité dans lesquels travaillent les frontaliers. Luxembourg et Bâle concentrent des emplois urbains du secteur tertiaire plus accessibles en transports en commun. Dans le secteur du commerce, des transports et des services divers, la part des frontaliers qui utilisent ce mode de transport a fortement augmenté entre 2006 et 2015 (de 6,5 à 16%, en lien avec l'intensification des flux vers le Luxembourg) et dépasse largement celle des actifs des secteurs de l'industrie ou de la construction (Illu. n°3). Ainsi, les frontaliers cadres et employés sont ceux qui réalisent le plus souvent leur trajet domicile-travail en transports en commun (Illu. n°4).

Un recrutement clairsemé le long de la frontière franco-allemande

A l'inverse de la situation suisse et luxembourgeoise, le recrutement de l'Allemagne se dilue le long des 450 km de frontière franco-allemande. Sarrebruck, dans la Sarre, est le premier pôle employeur. Plus de 8 000 résidents du Grand Est y travaillent, en provenance notamment de Forbach, Sarreguemines et Stiring-Wendel. D'autres pôles secondaires émergent à proximité du Bas-Rhin à l'image de Kehl, limitrophe de Strasbourg, Karlsruhe et Rastatt.

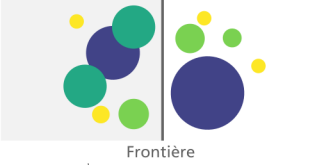
Pour aller travailler en Allemagne, moins de 3% des frontaliers utilisent les transports en commun en 2015. Excepté pour quelques destinations, dont Kehl et Fribourg en Brisgau, peu de frontaliers rejoignent les principaux pôles d'emplois allemands en transports en commun.

En plus du manque de solutions alternatives à l'automobile (96% utilisent principalement une voiture, une fourgonnette ou un camion), le faible recours aux transports en commun peut aussi s'expliquer par les profils des emplois occupés par ces frontaliers. 48% sont des ouvriers, qui utilisent peu les transports en commun (Illu. n°4), et 45% travaillent dans le secteur industriel. Or, les entreprises de ce secteur sont souvent implantées en périphérie des centres, moins accessibles via ces modes de transport.

Les travailleurs frontaliers habitant dans la région Grand Est selon leur commune de résidence, leur commune de travail et leur usage des transports en commun en 2015

Frontaliers résidents du Grand Est à la fois dans leur ...

Commune de résidence dans le Grand Est Commune de travail dans un pays frontalier



Infrastructures

Territoires

Réseau ferroviaire

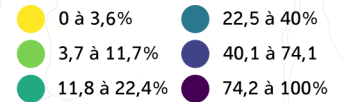
Frontières nationales

Région Grand Est

Nombre d'habitants du Grand Est travaillant dans un pays frontalier en 2015 à la fois dans leur commune de résidence dans le Grand Est et dans leur commune de travail frontalière



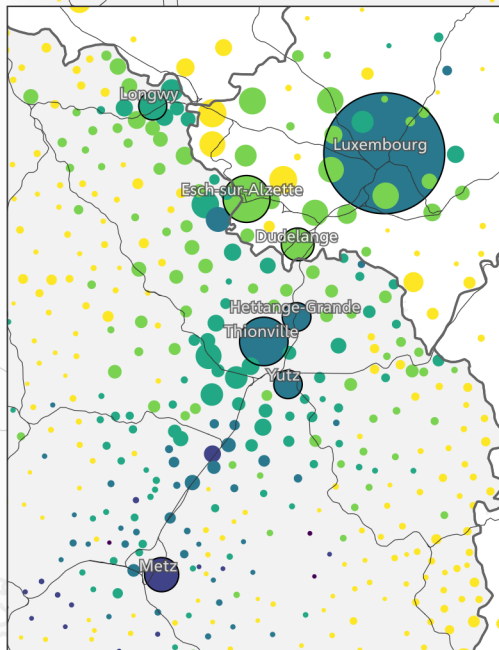
Part de ces frontaliers utilisant principalement les transports en commun pour aller travailler depuis leur commune de résidence (départ) et à leur commune de travail frontalière (arrivée) en 2015



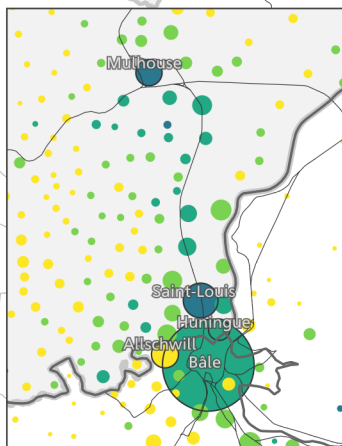
Lecture : Plus de 2 000 résidents de Strasbourg sont des travailleurs frontaliers en 2015 et 11,8 à 22,4% d'entre eux utilisent les transports en commun pour rejoindre leur commune de travail frontalière. Près de 35 000 résidents du Grand Est travaillent à Luxembourg Ville en 2015 et entre 22,5 et 40% d'entre eux utilisent les transports en commun pour s'y rendre.

Sources : INSEE RP 2015, champ des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus | EuroGlobalMap | IGN ADMIN EXPRESS

Frontière luxembourgeoise



Frontière suisse



50 km



SESGARE Grand Est 07/2018

La Belgique recrute peu d'actifs dans le Grand Est

Malgré une progression sur la période 2006-2015, les flux de travailleurs frontaliers du Grand Est vers la Belgique sont faibles comparés à ceux vers les 3 autres pays voisins de la région (Illu. n°1). 37% d'entre eux résident dans les Ardennes et 38% en Meurthe-et-Moselle en 2015. La Meuse n'accueille que 21% des frontaliers travaillant en Belgique.

Les principaux lieux de travail de ces frontaliers se situent à l'Est des

Ardennes, avec en tête les villes de Virton et Arlon. Le phénomène s'amenuise en direction de l'Ouest malgré la présence de Charleroi qui attire peu d'actifs du Grand Est.

A l'image des déplacements vers l'Allemagne, les navetteurs travaillant en Belgique utilisent principalement la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail (97%). Le manque de liaisons en transports en commun vers la Belgique, en particulier depuis les Ardennes, explique principalement ces pratiques.

Définitions et sources

¹Recensement de la population et travailleurs frontaliers :

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle conduite par l'INSEE au cours d'une période de cinq ans. Les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes puis ramenés à une date de référence fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années.

Les cinq dernières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2013 à 2017. Les derniers résultats du recensement sont millésimés 2015, année du milieu de la période. Pour le recensement 2006, la période d'enquête s'étend de 2004 à 2008.

Le recensement permet de comparer le lieu de résidence et de travail des actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus qui résident en France et travaillent à l'étranger. Cette note considère ainsi comme **travailleur frontalier** un résident du Grand Est déclarant travailler dans l'un des 4 pays frontaliers de la région : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

En lien avec la méthode de sondage utilisée pour le recensement, les regroupements inférieurs à 200 in-

dividus sont considérés comme des ordres de grandeur.

²Population active ayant un emploi (ou occupée) :

Au sens du recensement de la population conduit par l'INSEE, elle comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération);
- être apprenti, stagiaire rémunéré;
- être chômeur, tout en exerçant une activité réduite;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

³Mode de transport :

Une question du recensement est posée sur le mode de transport le plus souvent utilisé pour aller travailler avec pour modalités de réponse : Pas de transport; Marche à pied; Deux-roues; Voitures, camion ou fourgonnette; Transports en commun. Cette réponse est déclarative et ne fait pas l'objet de contrôle de cohérence par l'INSEE.

Bibliographie

- CGET, , Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2017
- INSEE, Résider en France et travailler à l'étranger, une situation en plein essor, INSEE Première n°1537, 13/02/2015
- INSEE, 160 000 travailleurs frontaliers en ACAL, INSEE Analyses Grand Est n°3, 26/02/2016

Le Service d'études, d'évaluation et de prospective du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SESGARE) de la Préfecture de région Grand Est

Le SESGARE est une structure d'aide à la décision au service du Préfet de région. Dans un cadre interministériel, il contribue à l'élaboration de la stratégie régionale de l'Etat en développant des capacités d'expertise sur les champs des politiques régionales.

Directeur d'études

Pierre LAVERGNE - pierre.lavergne@grand-est.gouv.fr

Chargé(e)s d'études

Muriel DUPORT - muriel.duport@grand-est.gouv.fr

Julien GUERARD - julien.guerard@grand-est.gouv.fr

Chargé de Mission

Stéphane BOST - stephane.bost@grand-est.gouv.fr